



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
PRIVÉS NON LUCRATIFS

## 3<sup>ème</sup> UNIVERSITE DE PRINTEMPS DES ADMINISTRATEURS

### Journée nationale de formation des administrateurs

#### **Le bénévolat dans nos organisations privées non lucratives : par qui, pour quoi, comment ?**

Les structures sanitaires, sociales et médico-sociales privées non lucratives sont doublement concernées par le bénévolat. On y trouve, d'une part, un « bénévolat de gouvernance » qui voit des administrateurs bénévoles engagés dans l'existence même de ces structures et dans leur gestion ; et d'autre part un « bénévolat d'accompagnement » par lequel des personnes s'investissent directement auprès des publics accueillis, soignés ou accompagnés pour contribuer à une meilleure qualité de vie.

Le bénévolat constitue une marque identitaire de notre fédération. Il est consubstantiel à la mise en œuvre des missions des associations, fondations, congrégations, mutuelles et organismes de prévoyance qui la composent.

Gage de la non-lucrativité fondatrice, le bénévolat confère une place et une position tout à fait particulières dans notre société. C'est une position dont les significations et les fonctions, sociales et politiques, peuvent être explorées.

Qu'autorise, qu'induit donc cette place dans la vision, les discours et les actions de ceux-là mêmes qui sont bénévoles ? Quels sont ses impacts ? Bref, quel est le sens du bénévolat au sein de la société ?

Concomitamment le bénévolat correspond à des réalités multiples : les itinéraires sont singuliers, les motivations et les investissements sont divers...

Au quotidien, les relations avec les professionnels salariés ou les pouvoirs publics ne vont pas de soi ; la place et le rôle des bénévoles ne sont pas toujours définis...

Cette journée de formation, spécialement conçue à leur intention, permettra aux administrateurs d'interroger sens, fonction(s) et rôle(s) du bénévolat.

Il s'agit, pour nourrir l'exercice de leur fonction d'administrateur, d'ouvrir une réflexion de fond sur le sujet mais aussi de se saisir d'outils.

**Mercredi 21 mars 2012 - 9h à 17h30**  
**Maison de la Mutualité - 24, rue Saint-Victor – 75005 Paris**

**9h Accueil – café**

**9h15 Ouverture par Antoine Dubout, Président de la FEHAP**

**Présentation de la journée**

*Florence Leduc – Directrice de la Formation et de la Vie associative à la FEHAP*

**9h30/11h État des lieux du bénévolat – Plénière**

---

**9h30/10h30 Le bénévolat aujourd'hui**

*Jean Bastide, Président de France Bénévolat*

Échanges avec les participants – Questions

**10h30/11h Zoom sur le bénévolat à la FEHAP**

- *Florence Leduc, Directrice de la Formation et de la Vie associative et Aline Ahtoy, chargée de mission IFSCD, Sophie Landré, juriste en apprentissage*
- *Jacky Decobert, représentant du Conseil APF de la région Île-de-France*

**11h – 11h15 Pause**

**11h15/12h30 Sens et fonctions du bénévolat - Plénière**

---

**11h15/12h30 Le bénévolat : pour quoi ?**

*François Soulage, ancien Délégué interministériel à l'Économie sociale (actuellement Président du Secours Catholique)*

Échanges avec les participants – Questions

**12h30 - 14h – DEJEUNER**

**14h/14h20**

**Le bénévolat : le point de vue de Marie-Anne Montchamp**

---

*Secrétaire d'État auprès de la Ministre des solidarités et de la cohésion sociale*

**14h20/15h15**

**Sens et fonctions du bénévolat – ATELIERS en parallèle**

---

Ces ateliers sont conçus comme **des lieux d'échanges, de questionnement, d'élaboration collective**, et font écho à l'intervention de François Soulage.

Ils sont introduits par un intervenant.

**Atelier 1**

**salle MONGE**

*avec Claude Meunier, administrateur de la FEHAP, ancien Directeur Général de l'APF*

**Atelier 2**

**salle ODEON**

*avec Etienne Hervieux, Directeur, Fraternité Accompagnement des Personnes Malades, Association Les petits frères des pauvres*

**Atelier 3**

**salle SAINT-VICTOR**

*avec Valérie Verchezer, accompagnante bénévole en soins palliatifs gériatriques, administratrice de l'Association pour le développement des Soins Palliatifs (ASPFondatrice) et du Fonds de dotation pour les soins palliatifs*

**15h15 - 15h30 Pause**

## **15h30/16h45 Formalisation du bénévolat et modes d'organisation – ATELIERS en parallèle**

---

Ces ateliers sont basés sur **la présentation d'expériences et d'outils**.  
Ils sont organisés en deux temps : un exposé de l'intervenant (ou du binôme d'intervenants) auquel succèdent des échanges avec les participants et les questions.

**Atelier 1**     **Le portefeuille de compétences du bénévole – salle ODEON**  
*Hubert Pénicaud a participé au groupe de travail inter-associatif réuni par le Ministère chargé de la vie associative « Reconnaissance et valorisation du bénévolat associatif ». Il est responsable du développement de la vie associative à la Croix-Rouge Française.*

**Atelier 2**     **Le bénévolat de gouvernance : quelles relations bénévoles/salariés, Président/Directeur ? – salle SAINT-VICTOR**  
*François Manson, Antoine Martinez et Jacques Marescaux présentent leur expérience du binôme Président/Directeur, leurs outils et réflexions sur les complémentarités bénévoles/salariés dans le bénévolat de gouvernance, ainsi que sur les écueils et conditions de réussite du binôme. Ils sont respectivement Président de l'Association Saint-Joseph en Pyrénées-Atlantiques, et Président et Directeur de l'Association Recherche Handicap et Santé Mentale à Lyon.*

**Atelier 3**     **Le bénévolat d'accompagnement : un exemple "La charte du bénévole" – salle MONGE**  
*Le binôme bénévole/professionnel, constitué de Jean-Claude Fimbel, administrateur, responsable du comité des bénévoles et de Colette Couvé, animatrice référente des relations avec les bénévoles, a contribué à la construction de la Charte du bénévole de la Fondation Vincent de Paul à Strasbourg. Quelle charte ? Pourquoi ? Comment ?*

## **16h45 / 17h30 – Plénière de clôture – salle MONGE**

---

**Restitution des ateliers et regards croisés**

---

**CENTRE DE FORMATION FEHAP**

179, rue de Lourmel - 75015 PARIS

Tél. : 01 53 98 95 03 / Fax : 01 53 98 95 02 / Mail : [formation@fehap.fr](mailto:formation@fehap.fr)

Site Internet : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr) - rubrique « Formation et Institut »